



Dr Delphine Draï



Dr Audrey Gorin



Aurelie Maquigneau

Que faire face aux questionnements de genre ?

Référence de l'ANDPC n° 12931800008

Experts : Dr Delphine Draï , Psychiatre sexologue : Marseille,
Dr Audrey Gorin, Psychiatre sexologue : Marseille

Animateurs : Aurelie Maquigneau, Psychologue Sexologue : Marseille

SESSION PRÉSENTIELLE - JEUDI 15 MARS 2018 de 9h00 à 12h00

ARGUMENT :

L'évolution des catégorisations diagnostiques des problèmes liés au genre ; transsexualisme puis dysphorie de genre, est continue depuis leur introduction dans les nomenclatures internationales (CIM et DSM). Cela permet aujourd'hui de développer des approches plus claires pour les professionnels de santé, afin de mieux appréhender leur rôle, répondre, accompagner ou prendre en charge ces questionnements, en tenant compte de l'apport sociologique lié à l'évolution de ces nomenclatures et l'évolution sociale et sanitaire.

Le terme de transsexualisme a connu plusieurs modifications, depuis celui de « syndrome transsexuel » jusqu'à l'actuelle dysphorie de genre avec ou sans trouble du développement des organes sexuels proposée par le DSM-5.

Ce nouveau critère diagnostique basé sur une approche a-catégorielle élargit le précédent « trouble de l'identité sexuelle » défini par le DSM II et DSM-IV :

- Une Identification intense et persistante à l'autre sexe
- Ou un sentiment persistant d'inconfort par rapport à son sexe
- Ou sentiment d'inadéquation par rapport à l'identité de rôle correspondante

Il prend en compte la variation de genre qui peut exister dans nos sociétés et s'appuie sur l'intensité de la souffrance (dysphorie) vis à vis de l'identité sexuée. C'est la permanence de cette dysphorie de genre qui peut amener à une prise en charge médicalisée, si la personne dysphorique en exprime la demande.

Ce n'est qu'en 2009 que l'HAS a édité pour la première fois un état des lieux sur cette question qui était jusque-là plutôt taboue dans le champ médical ; « Situation actuelle et perspectives d'évolution de la prise en charge médicale du Transsexualisme en France ». Le code de déontologie médicale du CNOM a commencé à s'ouvrir à la prise en charge de cette problématique. En 2010 se crée la Société Française d'Études et de prise en charge du Transsexualisme – SOFECT - devenue en 2017 Société Française d'études

et de prise en charge de la Transidentité ; elle réunit les professionnels de la prise en charge en France des problèmes relatifs à l'identité de genre, dans un but de recherche, d'enseignement, de formation, d'organisation, de coordination, d'évaluation et d'amélioration de cette prise en charge, dans le respect du code de déontologie médicale et de la législation française . Aux USA l'Association professionnelle mondiale pour la santé des personnes transgenres (WPATH) publie ses premiers standards de soins dès 1979

Le diagnostic de dysphorie de genre, question en mouvance, nécessite donc d'identifier et évaluer un ensemble de dimensions fondamentales ; l'identité sexuée, sexuelle, le genre : pour mieux comprendre une personne formulant des problèmes de genre et y adapter une réponse.

La prise en charge médicale d'une dysphorie de genre nécessite, après un bilan psychologique et médical qui ont pour but d'éliminer un diagnostic différentiel, d'évaluer l'intensité de la dysphorie de genre et sa persistance ainsi que les facteurs prédictifs et de vulnérabilité qui vont déterminer les modalités et l'éligibilité à un traitement médico-chirurgical qui peut aller jusqu'à une réassignation sexuelle,

La dysphorie de genre peut varier d'une souffrance exprimant le sentiment d'une erreur de la nature d'être né dans un mauvais corps, jusqu'à celui d'un malaise flou vis à vis de son identité sexuée.

Les conséquences bio-psycho sociales engendrées par le traitement hormono-chirurgical demandé par les personnes ayant une dysphorie de genre nécessitent une évaluation approfondie et individualisée :

Parmi les diagnostics différentiels :

- Un épisode psychotique avec thématique délirante de transformation corporelle
- Un sentiment de non-conformité au stéréotype comportemental lié au rôle sexuel
- Un Transvestisme dans le cadre d'une paraphilie (sans dysphorie de genre)
- Une Dismorphophobie sans rapport avec le genre
- Une variabilité du sentiment d'identité sexuelle fonction d'évènement de vie (dépression)
- Un Désir de transformation corporelle (Hormonal ou de chirurgie sexuelle) sans lien avec une problématique de genre).

La nécessité d'un temps d'évaluation approfondie est de rigueur, permettant d'identifier de possibles vulnérabilités identitaires plus profondes ou des comorbidités comme des périodes dépressives, d'évènements de vie, de difficultés à s'affirmer dans les rôles sexuels, [et plus particulièrement pour les adolescents], qui, sans forcément être des contre-indications majeures doivent être prise en considération afin d'améliorer l'accompagnement pour le pronostic et le devenir des sujets

C'est cette évaluation qui permettra d'aborder et d'adapter les différentes phases de prise en charge hormonale et chirurgicales dans des protocoles pluridisciplinaires experts qui seront abordés dans cette session DPC à la fois par les lectures proposées et dans la phase présentielle avec les cas cliniques présentés

OBJECTIFS :

- Identifier et reconnaître la présence d'une dysphorie de genre, évaluer son intensité et sa permanence, en se référant aux classifications diagnostiques et à l'évaluation clinique biopsychosociale, délimiter ce qui est de l'ordre du soin et ou de l'accompagnement.
- Connaître les définitions, les éléments anamnestiques et la symptomatologie habituellement rencontrée dans les problématiques de genre
- Connaître les diagnostics différentiels
- Reconnaître les facteurs de vulnérabilités
- Agir en coordination avec, et/ou constituer une équipe pluridisciplinaire coordonnée avec des experts du domaine
- Connaître les différentes prises en charge, leur modalités chronologiques et leur contre-indications

MODALITÉS

Action DPC en 3 étapes : 1 étape présentielle de 3 heures d'analyse des pratiques et mises en situation (15 Mars Marseille), 2 étapes non présentielles pré et post-présentielles de 7 heures, en formation à distance par questionnaires de connaissances, revue bibliographique, analyse d'articles, analyse de cas.

PUBLICS CONCERNÉS :

- Sage-Femme

Médecins spécialistes

- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie urologique
- Endocrinologie et métabolismes
- Gynécologie médicale
- Gynécologie médicale et obstétrique
- Neuropsychiatrie
- Pédiatrie
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychiatrie générale
- Urologie

Médecins spécialistes en médecine générale

- Médecine générale

Métiers du soin infirmier

- Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

INSCRIPTIONS

Ce DPC est indemnisé 450€ pour les Médecins Libéraux et salariés en CDS Conventionnés, (selon le quota de forfait annuel restant), 378,50€ pour les sages-femmes, 337,60€ pour les infirmiers. Pour les autres salariés (y compris hospitaliers) se rapprocher du secrétariat de l'AIUS pour établir une convention : secretariat@aius.fr



**11^{ES} ASSISES FRANÇAISES
DE SEXOLOGIE ET
DE SANTÉ SEXUELLE**

**VIVÉ
LES SANTÉS
SEXUELLES**

du 15 au 18 mars 2018
— MARSEILLE —

Autres Professionnels

Inscription possible pour les autres publics : 60€ à régler avant les assises (il n'y a que quelques places) auprès de Arnaud Guionie : adm.services33@gmail.com

Les participants qui ne sont pas membres de l'AIUS devront s'acquitter d'une cotisation de 23 € pour devenir membre (obligation fiscale)

N'OUBLIEZ PAS

De confirmer votre choix sur la fiche d'inscription du congrès

De valider votre inscription sur www.mondpc.fr / sur « recherche action » en notant **le sigle AIUS dans la recherche et en sélectionnant le numéro de référence du DPC : n°12931800008.**

Aide et renseignements : Arnaud Guionie : adm.services33@gmail.com